

du beurre dans laquelle tout l'élément agricole est intéressé.

Quand on essaye de démontrer que l'oléomargarine est un produit nécessaire à l'ouvrier, que celui-ci le réclame pour la modicité de ses prix, je dis que l'on fait erreur, car l'ouvrier ou la classe pauvre, n'a pas pour la valeur de son argent dans la marchandise qu'il reçoit.

Il est de fait reconnu, les statistiques le démontrent, que notre industrie laitière dans son exploitation proprement dite n'est pas payante. J'en exclus les années de la guerre, et je dis qu'elle n'est pas payante; si ce n'est que pour la nécessité absolue qu'ont les cultivateurs de posséder du bétail pour le besoin de la fertilisation du sol.

Dans les vieilles provinces de l'Ontario, de Québec et Maritimes, l'on pratique la culture mixte afin de se procurer les fertilisants nécessaires à la terre, les cultivateurs de ces provinces ont constaté qu'il fallait rendre à la terre ce qu'on lui enlevait par des récoltes successives.

Le vieux proverbe qui dit qu'il n'y a pas de culture possible sans bétail, se comprend ici dans toute sa force, contrairement à ce qui se passe dans l'Ouest où un sol fertile a donné les premières années des récoltes abondantes. Les premières régions de l'Ouest qui ont été cultivées, loin d'être aussi fertiles, aujourd'hui qu'autrefois, donnent un rendement bien au-dessous de la moyenne. Des terres qui rapportaient au Manitoba, dès le début, de 50 à 60 minots à l'acre, en donnent maintenant 10 à 12 minots. La raison, me demanderez-vous? Elle est facile; c'est qu'on a enlevé continuellement à la terre les éléments fertilisants qu'elle possédait et qu'on ne lui en a jamais substitué d'autre en retour. Les conséquences sont qu'aujourd'hui la culture ne sera plus possible dans ces régions de l'Ouest sans que l'on ait du bétail. Ces provinces s'organisent même à cet effet. Or, concernant l'oléomargarine, voulons-nous présentement décourager les cultivateurs en plaçant sur le marché à côté d'eux, un substitut, un rival de leur propre produit quand déjà le beurre qu'ils fabriquent n'est pas rémunérateur comme on le désirerait. J'ai été étonné l'autre jour lorsqu'à la Chambre des communes les progressistes ont voté contre la résolution de M. Neill qui tendait à faire disparaître la fabrication et la vente de l'oléomargarine dans ce pays. Les progressistes qui sont censés travailler de toute leur âme et de toutes leurs forces pour le développement et le bien-être de la classe agricole n'ont pas semblé considérer l'appui qu'ils doivent, non seulement à leurs propres partisans de

l'Ouest, mais à tous les cultivateurs de ce pays. Huit progressistes seulement ont voté en faveur de la résolution de M. Neill, tandis que les autres députés qui ont voté pour la résolution étaient des libéraux et des conservateurs des autres provinces.

J'admettrai que les députés des villes ne pouvaient pas se placer sur le même terrain pour juger cette question que les députés des campagnes; et au lieu d'appuyer la résolution Neill, ils ont simplement demandé que ce produit soit soumis à une inspection sévère, et qu'il soit mis sur le marché avec son vrai nom, afin qu'on évite de le confondre avec le beurre.

Si les députés progressistes de l'Ouest ne trouvaient pas de bénéfice dans la mesure coercitive contre l'oléomargarine proposée par le député Neill, ils auraient dû, au moins, penser que les cultivateurs des autres provinces, leurs confrères, qui étaient intéressés dans une large mesure dans l'industrie laitière, y trouveraient leur profit. Cette action des progressistes de l'Ouest démontre, de toute évidence, une grande vérité, celle de l'irréconciliabilité des intérêts des cultivateurs de l'Est et des cultivateurs de l'Ouest.

Si les fermiers de l'Ouest voulaient être les vrais défenseurs du parti agraire, ils devraient considérer non seulement les intérêts des habitants d'une région du pays, mais de tout le pays. La loi présentée et adoptée par l'ancien gouvernement, et étendue d'une année par le présent gouvernement est loin de satisfaire les agriculteurs qui demandent la prohibition complète de ce produit. Mais au moins on devrait laisser cette loi telle qu'elle nous est présentée maintenant et, à une nouvelle session, il nous sera toujours permis de discuter de nouveau cette question afin que les adversaires de la fabrication et de la vente de ce produit puissent convaincre le gouvernement une fois pour de bon que ce produit doit disparaître.

L'admission en franchise de l'oléomargarine dans le pays ne date que depuis la première année de la guerre, où le gouvernement avait cru devoir céder aux requêtes qui lui avaient été envoyées lui demandant de permettre l'entrée de l'oléomargarine de même que sa fabrication dans le pays. C'est dans un but que l'on croyait humanitaire et qui devait dans une certaine mesure abaisser le coût de la vie.

Maintenant que la guerre est finie, que le motif évoqué n'existe plus et que l'oléomargarine n'a pas fait diminuer le coût de la vie dans le sens indiqué, dans mon opinion il serait raisonnable que ce pro-